

**CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE  
DE LAVAL ET DU CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE LAVAL**

**Adopté par le conseil d'administration, le 23 mai 2019**

## **Préambule:**

Le présent Code d'éthique met de l'avant les valeurs, les principes de même que les engagements qui doivent guider les administrateurs de la Fondation dans toutes leurs activités en tant que membres du conseil d'administration. Les fondements énoncés dans ce code s'adressent également au grand public, aux donateurs, aux intervenants ainsi qu'aux personnes à qui la Fondation vient en aide. Vis-à-vis ceux-ci, la Fondation s'engage à préserver leur confiance et à maintenir son intégrité et sa crédibilité.

Ce Code d'éthique entre en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration de la Fondation et sera révisé à tous les trois ans.

## **Mission et valeurs de la Fondation:**

La Fondation est un organisme à but non lucratif. Sa mission est de soutenir concrètement les jeunes lavallois en situation de vulnérabilité qui reçoivent des services du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Laval en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse ou de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

Les valeurs suivantes guident les décisions et les actions des administrateurs:

- 1) *ENGAGEMENT:*  
Chacune des réflexions et des actions des administrateurs sont prises en fonction de la promesse à soutenir les jeunes que nous aidons.
- 2) *HONNÊTETÉ:*  
Pour nous, l'intégrité de notre démarche est primordiale. Vous pouvez nous faire confiance et nous en serons dignes.
- 3) *DON DE SOI:*  
La cause est noble, le travail à faire est immense et notre implication est à la hauteur de la tâche.
- 4) *SOUTIEN:*  
Raison première de notre existence, nous soutenons les jeunes lavallois dans leur développement.
- 5) *ACTION:*  
Au-delà de la réflexion, ce qui nous anime c'est de passer à l'action pour être à la hauteur de vos attentes.

## **Principes qui guident les décisions et les actions des administrateurs:**

- 1) La Fondation a une gestion ouverte et transparente. Elle rend public ses états financiers et produit un rapport annuel.
- 2) La Fondation demeure à l'affût des besoins de la clientèle qui reçoit des services du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Laval et ajuste ses critères d'octroi de subventions et ses programmes en conséquence.

- 3) La Fondation évite de se substituer à d'autres organismes ou bailleurs de fonds.
- 4) La Fondation examine avec attention chaque demande de subvention qu'elle reçoit et s'assure qu'elle répond aux critères établis conformément à la mission qui lui est confiée.
- 5) La Fondation s'assure que chaque subvention accordée est utilisée dans le meilleur intérêt de la clientèle et effectue un suivi rigoureux auprès des intervenants.
- 6) La Fondation s'assure d'une communication efficace auprès de ses donateurs, du public et des intervenants.

**Engagements des administrateurs:**

- 1) Chacun des administrateurs s'engage à soutenir la Fondation et à s'impliquer activement en participant aux discussions et décisions dans le respect des valeurs et des principes adoptés par la Fondation.
- 2) Dans l'exercice de son mandat, chacun des administrateurs respecte les lois et règlements en vigueur.
- 3) Chacun des administrateurs est tenu à la discrétion en ce qui concerne les échanges qui ont lieu dans le cadre de ses responsabilités et doit assurer le caractère confidentiel de toute information relative aux personnes qui reçoivent des services de la Fondation.
- 4) Un administrateur se doit de déclarer s'il se trouve dans une situation de conflit d'intérêt réel, potentiel ou apparent et, en conséquence, doit s'abstenir de prendre part à toute délibération ou décision en lien avec cette situation. À cette fin, il doit se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et cela doit apparaître dans le procès-verbal de cette réunion.

Je déclare avoir pris connaissance du Code d'éthique des administrateurs de la Fondation du Centre jeunesse de Laval et du Centre de réadaptation en dépendance Laval. Je reconnais en saisir le sens et la portée et j'adhère aux valeurs, principes et engagements qui y sont énoncés.

Je m'engage à respecter ces engagements, devoirs et obligations.

---

Signature

Nom en lettres moulées

Date:

